



Litige avec mon assurance qui me demande une année de cotisation

Par **Soniatha**, le **15/01/2015** à **17:52**

Bonjours rnMon ancienne assurance me réclame une année de cotisation sachant qu'il y'a 1ans il mon envoyer vers un hussiers pour cotisation impayé d'une année tous les mois j'ai payer par cb en plusieurs fois jusqu'à la fin de ce qu'on ma demander. Pendant toutes cette année je jamais rien reçu de leur par ni d'attestation ... Mais rien à part les lettres de l'hussier.... A la fin des payement je reçois une lettre quelque mois plutard de l'hussier encore une fois me demandant de payer une autres année de cotisation donc l'année pendant laquelle je plus de nouvelle de leur par ... Pendant cette année je n'avais plus de couverture habitation j'ai du alors souscrire dans une autre assurance pour être couverte . rnIl me dise que j'aurai du résiliées comme je ne l'ai pas fait il mon juste suspendu mon assurance le temps que je finisse de payer mon impayé ce qui ne m'avais préciser il mon juste dit que je suis plus assuré à cause de mon impayé et aujourd huit on me demande cet année de cotisation que faire rnMerci de me répondre je sais que c'est brouillions rnJe suis tellement perdu je sais plus quoi faire

Par **chaber**, le **15/01/2015** à **18:22**

Bonjourrrnrnimpayé ---> mise en demeure par LRrnrngarantie acquise 30 jours puis suspension rnrnrésiliation 10j après.rnrnLes cotisations restent dues jusque la date anniversaire du contrat

Par **Soniatha**, le **15/01/2015** à **18:27**

Qu'est ce je doit faire alors je doit contester ou payer ce qu'on me demande ???

Par **chaber**, le **15/01/2015** à **18:34**

Pour qu'un dossier arrive chez l'huissier il s'est déjà écoulé pas mal de temps et certainement résiliation par la LR de l'assureur.
[citation] Pendant toutes cette année je jamais rien reçu de leur par ni d'attestation .[/citation] si vous étiez encore couvert vous auriez reçu une attestation après l'apurement de la dette